

# MONOXYDE DE CARBONE

## COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

C'est durant la période de chauffe, entre octobre et avril, que se produit la majorité des intoxications. En 2021, on déplore l'intoxication de 144 personnes dans la région Centre-Val de Loire, dont 2 décès et 87 personnes hospitalisées. Pour le Loiret, ce sont 57 personnes qui ont été victimes d'intoxication. 91 % des intoxications se produisent dans l'habitat, et si tous les appareils à combustion peuvent être source d'émanation de monoxyde de carbone, la chaudière a été suspectée dans plus de la moitié d'entre elles. (Source : Bilan 2021 des intoxications au monoxyde de carbone en région Centre-Val de Loire, oct. 2022 - Agence régionale de santé Centre-Val de Loire).

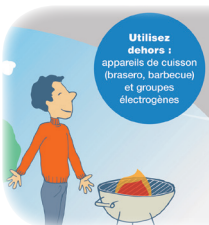
### IL CONVIENT D'ADOPTER LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... à l'intérieur de votre logement, ou pour vous chauffer ;
- ▶ N'installez pas les groupes électrogènes dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave mais à l'extérieur ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.



**Faites vérifier et entretenir :**  
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

**Respectez le mode d'emploi**  
des appareils de chauffage et de cuisson



**Utilisez dehors :**  
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



**Aérez au moins 10 min. par jour**

**EN SAVOIR PLUS :**

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) > SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr) > AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

